

**Procès-verbal de la séance plénière de clôture de la 98^e réunion annuelle de la
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
tenue à Fredericton, au N.-B.,
le jeudi 11 août 2016, à 11 h 15**

Ouverture de la séance

La séance s'ouvre à 11 h 30 sous la présidence d'Elizabeth Strange, Marie Bordeleau agissant comme secrétaire. M^e Strange accueille les délégués à la séance plénière, remercie tout un chacun d'être présents et fait remarquer que la semaine a été couronnée d'un grand succès, tant sur le plan du travail que celui du social.

Rapport de la Section pénale

Eric Gottardi fait état du fait que, du côté pénal, la semaine a été remplie de défis. Pour passer à travers toutes les résolutions, il a fallu commencer tôt et finir tard. La passion était inspirante, les interventions étaient de la plus haute qualité et 31 résolutions ont été adoptées avec un sens de la collégialité. Une résolution a été défaite et deux ont été retirées. Des groupes de travail ont été créés pour les projets à venir afin d'examiner les questions de la vérification des antécédents criminels ainsi que de la divulgation des renseignements non liés à une déclaration de culpabilité. Un certain nombre de présentations ont été faites par Justice Canada, cela découlant de la lettre de mandat de la ministre de la Justice, et il y a eu beaucoup de discussions au sujet de ce qui pourrait être possible sur le plan des politiques. Comme Tony Paisana l'a laissé entendre, il est permis d'espérer que ce travail sera effectué en collaboration avec la Section civile, et M^e Gottardi invite des volontaires de la Section civile à se joindre au groupe de travail. Peter Lown fait remarquer que le CCEGP créera un groupe de travail pour examiner la question. Eric Gottardi remercie Dorette Pollard pour son travail acharné en tant que secrétaire de la Section tout au long de l'année et il annonce que Laura Pitcairn est la nouvelle présidente de la Section.

Rapport de la Section civile

John Lee, président de la Section civile, fait remarquer que la Section civile a eu une réunion très fructueuse. Au cours de la réunion de la présente année, la Section civile a adopté la Loi uniforme sur l'accès des fiduciaires aux biens numériques ainsi que des modifications à la Loi uniforme sur les testaments et à la Loi uniforme sur la reconnaissance réciproque des actes de nomination de mandataires. De plus, la Section civile a résolu d'adopter la Loi uniforme sur l'arbitrage le 30 novembre 2016 ainsi que la Loi uniforme sur la protection de la participation publique le 1^{er} février 2017, sous réserve de l'incorporation des directives de la Section civile et de la réception d'une seule objection d'un ressort avant ces dates. La Section civile a également entendu des rapports sur des projets en cours concernant la Loi uniforme sur les statistiques et la Loi uniforme sur les locations commerciales.

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

Le président de la Section civile fait remarquer que le succès connu durant la semaine résultait principalement des groupes de travail qui ont travaillé toute l'année pour que la Section civile puisse se présenter à la réunion avec des produits d'une très grande qualité. Le président de la Section civile remercie le Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes ainsi que le coordonnateur des projets pour leur appui, Sarah Dafoe, pour la rédaction des procès-verbaux des réunions de la Section civile, et les organisateurs du Nouveau-Brunswick pour la planification et la tenue de la réunion. Le président de la Section civile conclut en annonçant que Sarah Dafoe de l'Alberta sera la présidente de la Section pour la prochaine année.

Rapport du Comité des candidatures

Le Comité des candidatures a été créé plus tôt cette semaine, et il est formé de l'ancien président le plus récent, Luc Labonté, c.r., à titre de président, ainsi que de délégués et d'anciens présidents de longue date. Leurs délibérations ayant mené à un résultat unanime, M^e Labonté présente, au nom du Comité, la résolution suivante :

QUE Josh Hawkes, c.r., actuellement vice-président, soit nommé président de la CHLC, et **QUE** Manon Dostie soit nommée vice-présidente de la CHLC. Appuyée par E Gottardi. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Rapport de la présidente sortante

Elizabeth Strange dit que, dans la dernière année, l'accent a été mis sur les défis auxquels la CHLC est confrontée, en particulier sur le plan des finances et de la présence aux réunions annuelles. Le fait de lancer le Comité de surveillance du plan stratégique (CSPS) sera utile pour régler ces enjeux et d'autres en vue du 100^e anniversaire de la CHLC à venir en 2018. Il faut profiter des circonstances favorables pour faire avancer l'organisation. M^e Strange dit qu'elle a aimé son expérience, tout en faisant remarquer les défis posés par le fait d'être présidente en même temps que coprésidente du comité organisateur. M^e Strange encourage les délégués à servir lorsqu'ils sont sollicités. M^e Strange félicite Josh Hawkes, c.r., et lui offre son aide au cours de l'année où il agira comme président.

M^e Strange dit que c'est avec plaisir qu'elle propose la résolution suivante :

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada exprime ses remerciements :

1. au gouvernement du Nouveau-Brunswick et au Bureau du procureur général pour la tenue de la 98^e réunion annuelle de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada;
2. au procureur général du Nouveau-Brunswick, Serge Rousselle, c.r., pour ses paroles aimables lors de la réception d'ouverture;
3. à la sous-procureure générale, Kelli Simmonds, pour sa présence à la réception d'ouverture;

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

4. à la procureure générale du Canada, Jody Wilson-Raybould, C.P., c.r., pour sa lettre d'appui;
5. à la lieutenant-gouverneure, Jocelyne Roy-Vienneau, pour nous avoir permis de tenir la réception d'ouverture à la résidence du gouverneur, ainsi qu'à tout le monde à la résidence du gouverneur, en particulier Tim Richardson;
6. au maire de Fredericton, Mike O'Brien, pour son aimable mot de bienvenue;
7. à la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien et au Barreau du Nouveau-Brunswick pour avoir organisé ensemble la réception d'ouverture, ainsi qu'à George Filliter, c.r., président du Barreau du Nouveau-Brunswick, pour son aimable mot de bienvenue;
8. au comité organisateur qui a travaillé si fort à l'organisation de notre réunion annuelle, Elizabeth Strange, Luc Labonté, c.r., Sylvette Basque et Linda Bertrand;
9. au remarquable personnel de notre secrétariat, Angie Lee, Sophie St-Pierre, Sylvette Basque et Linda Bertrand, qui a été extrêmement utile, et M^e Strange encourage les autres comités organisateurs à faire en sorte que leur personnel soit composé de gens travaillant aussi au secrétariat;
10. à l'ancien président le plus récent, Luc Labonté, c.r., qui quitte maintenant le Comité exécutif;
11. à John Lee, président de la Section civile, pour le travail acharné qu'il a accompli cette semaine et au cours de l'année, et à Sarah Dafoe, pour avoir, de manière experte, préparé les procès-verbaux de la Section civile;
12. à Eric Gottardi, président de la Section pénale, et à Dorette Pollard, secrétaire de la Section pénale pour leur travail exemplaire tout au long de l'année, et cette semaine en particulier;
13. à Peter Lown, c.r., président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes et président du Comité international pour tout le travail qu'il a accompli toutes ces années;
14. au Comité des communications, plus particulièrement à Genevieve Harvey et à Ian Rennie;
15. aux membres du Comité de surveillance du plan stratégique pour leur engagement et leur enthousiasme – ils sont tellement engagés que nous avons une réunion cet après-midi, à 14 h;
16. à notre Comité des finances revigoré;
17. à Clark Dalton, c.r., notre coordinateur de projets, qui travaille si fort pour la Conférence tout au long de l'année – à la Section civile, il est la colle qui tient toutes les choses ensemble;
18. à notre directrice exécutive, Marie Bordeleau, pour son soutien continu et indéfectible ainsi que pour ses efforts tout au long de l'année;

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

19. à nos estimés collègues de l'Uniform Law Commission des États-Unis, son président, Rich Cassidy, et son ancien président, Bob Stein;
20. aux présentateurs de notre Section civile, Gerald Ghikas, c.r., William Horton, Donna Molzan, c.r., et John Gregory;
21. aux interprètes dans chacune des sections : Jacques Audet, Josée Beaudoin, Sabine Davies, Peter Douglas, Krissi Michaud et Hélène Régimbald;
22. aux techniciens en audiovisuel, Ryan Nesbitt et Dillon Anthony;
23. à Katherine Moller pour le grand spectacle lors de notre souper de clôture, hier soir;
24. au personnel de l'Hôtel Delta Fredericton;
25. à vous tous – délégués de l'ensemble des 14 ressorts ainsi que tous les présidents et membres des groupes de travail;
26. enfin, mais non le moindre, à mon vice-président, Josh Hawkes, c.r., pour son enthousiasme et son soutien.

Appuyée par Kathryn Sabo. La résolution est approuvée à l'unanimité. La présidente présente des cartes-cadeaux aux membres susmentionnés du comité organisateur et au personnel du secrétariat pour leur excellent travail au bureau du secrétariat tout au long de la semaine.

M^e Strange tend officiellement le maillet à Josh Hawkes, c.r.

Commentaires du nouveau président

M^e Hawkes dit que c'est un honneur pour lui d'accepter ce poste pour le compte d'une organisation envers laquelle il est passionnément engagé. Il a eu le grand privilège de travailler dans de diverses fonctions pour la CHLC, de se faire de grands amis au cours des dix dernières années et de voir sa passion pour le système de justice renouvelée et revigorée chaque été, alors que nous nous rencontrons et travaillons ensemble sur ces questions importantes.

M^e Hawkes plaisante en disant qu'il espère ne pas casser la CHLC dans l'année qui vient, et qu'il est heureux que le nouveau vice-président soit exceptionnellement qualifié pour réhabiliter l'organisation après qu'il en aura terminé avec elle. M^e Hawkes dit qu'il a hâte de travailler avec M^e Strange, M^e Dostie et les autres membres du Comité exécutif dans les prochains mois. Il dit avoir reçu beaucoup d'aide dans la dernière année et avoir été grandement aidé par Peter Lown, Clark Dalton et d'autres membres du CCEGP, ceux-ci ayant répondu à ses nombreuses questions, ce qui lui a permis de se familiariser avec les rouages internes de la Section civile.

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

Sur une note personnelle, M^e Hawkes dit que, presque comme s'il s'agissait d'une tradition au même titre que la balle molle, les compagnies aériennes endommagent ou perdent son fauteuil roulant lorsqu'il voyage. Lorsqu'il est accompagné, on agit invariablement comme s'il était invisible; les fournisseurs de services s'adressent à sa conjointe ou à son compagnon de voyage en parlant de lui à la troisième personne, mais c'est presque comme s'il n'était même pas là. Toutefois, il n'a jamais vécu cette expérience ici, parmi ses collègues et amis, aux réunions annuelles de la CHLC. Le fauteuil roulant n'était vraiment pas pertinent dans le choix du président de cette année et cela envoie un message important au sujet de la société canadienne en général, et de la CHLC en particulier. Cela démontre que la CHLC constitue un forum où le mérite compte, où seul compte le mérite. M^e Hawkes dit l'apprécier grandement et être reconnaissant pour cela. C'est le reflet de tout ce qu'il y a de mieux dans la CHLC.

M^e Hawkes dit qu'il espère que le discours de clôture de l'an prochain soulignera le plan pluriannuel pour le CSPS, que nous aurons une structure en place et que nous déploierons des efforts concertés et soutenus pour y arriver. M^e Hawkes remercie ses collègues pour leur extraordinaire amitié ainsi que pour leur contribution à l'administration de la justice et au droit canadien.

Rapport du ressort d'accueil – Regina, SK - 2017

Darcy McGovern dit que la 99^e réunion annuelle se tiendra du 13 au 17 août. Le festival folk aura lieu du 11 au 13, au parc Victoria, de l'autre côté de la rue, directement en face de l'Hôtel Saskatchewan, notre établissement d'hébergement. Nous espérons que des visites de la ville d'attache de la GRC ainsi qu'une météo chaude et sèche figureront au programme de la réunion annuelle, de même qu'une partie des Riders, si le stade est prêt à les accueillir. M^e McGovern dit que le comité organisateur a hâte d'accueillir le groupe à Regina l'an prochain, et il fait remarquer que des dépliants touristiques sont disponibles dans le vestibule.

Rapport du ressort d'accueil – Québec, QC - 2018

Frédérique Sabourin signale que le comité organisateur ne fait que commencer à planifier la réunion annuelle du 100^e anniversaire, et elle remercie tous les délégués s'étant portés volontaires pour aider à la planification de cet événement spécial. N'hésitez pas à communiquer avec elle ou avec Joanne Marceau si vous désirez vous y impliquer.

Divers

M^e Hawkes fait remarquer qu'un groupe de travail sera créé pour examiner la question de l'adjudication de dépens dans les causes liées à la Charte, mais qu'une résolution remontant à 2015 peut être remise en vigueur. M^e Hawkes dit qu'il reste quelques minutes pour conclure la discussion sur le plan stratégique; l'intention est de boucler la discussion à la séance plénière d'ouverture et lors de discussions subséquentes au niveau de la Section. Les membres du CSPS se réuniront cet après-midi pour examiner à fond les questions ayant été identifiées comme étant essentielles. M^e Hawkes dit que cela nous a pris plus d'un an pour nous rendre où nous sommes, cela nous prendra donc plus d'un an pour prendre un nouveau tournant. Il est prioritaire de rendre la constitution et les règlements compatibles avec le travail que nous faisons ainsi que les processus que nous utilisons en réalité à temps

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

pour la réunion annuelle de Québec en 2018. Remettre de l'ordre dans notre site Web est le prochain objectif, tout comme pour nos relations avec les gouvernements et d'autres secteurs, groupes et sociétés dans le domaine juridique, afin d'améliorer le réseau de l'organisation pour faire en sorte qu'à leurs yeux, la CHLC conserve sa pertinence. Une liste détaillée des priorités sera préparée, et les délégués recevront une mise à jour après la réunion d'aujourd'hui, tôt à l'automne. Il faudra trouver d'autres volontaires. Nous bâtissons sur la base établie par M^e Strange; au milieu de l'année, il y aura un autre appel à la relève. M^e Strange fut trop modeste pour faire mention de sa présentation très réussie devant le Sénat, plus tôt cette année, ce qui a amélioré l'image de la CHLC. M^e Hawkes remercie toutes les personnes ayant fait des propositions et ayant avancé des idées, et il invite les délégués à lui écrire par courriel pour lui faire part d'autres réflexions qu'ils pourraient avoir.

L'ordre du jour étant épuisé, M^e Hawkes remercie nos hôtes du Nouveau-Brunswick, et la séance est levée à 12 h 27.